



Syndicat national de l'environnement



Milieux & Faune Sauvage

Flash infos

Informations aux agents de l'ONCFS

16 Février 2018

CONSTATS DEGATS GRANDS PREDATEURS Va-t-on enfin avoir une véritable politique de prévention

Le SNE-FSU et SNAPE-FO ont interpellé directement le Ministre de l'environnement sur ce sujet le 25 janvier 2018, et ce dernier leur a répondu le 09 février 2018.

Vous trouverez ci-dessous notre courrier commun et la réponse de Nicolas Hulot.

Pour sa part, le directeur général de l'ONCFS nous a déclaré jeudi dernier que ce point serait étudié lors de la mise en place du prochain contrat d'objectifs et de performance.

Nous ne doutons pas du maintien de cet objectif dans le prochain COP, mais pour le SNE-FSU il y a urgence de discuter et de prendre des décisions avec les membres du CHSCT, sur les modalités de mise en œuvre de cette mission face aux pressions de plus en plus grandes que subissent les collègues chargés des constats.

Pour l'instant la seule réponse a été le traitement **a posteriori** en cas d'agression ou de menaces (fiche incident et accidents ; modalités de remontées d'information au CHSCT ; suite à donner administratives et judiciaires ; accompagnement des personnels concernés).

Nous demandons la mise en place immédiat d'un groupe de travail sur ce sujet pour permettre aux agents d'effectuer leur mission en toute sécurité (combien de personnes ; comment intervenir ; conduite à tenir ; etc ...)

Nous contacter :

Secrétaire de branche
Pascal WANHEM
06 20 99 91 84
wanhem.sne@gmail.com

Secrétaires adjoints

Pierre ORIOL
06 25 07 06 77
Oriol.pierre@neuf.fr
Luc FRUITET
06 25 07 08 46
Luc.fruitet@gmail.com

Permanence :

Local syndical - plot i 3^{ème} étage
La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28
104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Virginie CROQUET
06 20 78 97 50
Virginie.croquet@oncfs.gouv.fr
Philippe BIBES
06 20 78 68 66
philippe.bibes@wanadoo.fr

www.snefsu.org

CLIQUER ICI POUR

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Le ministre d'Etat

Paris, le - 9 FEV. 2018

Monsieur le secrétaire de branche SNE-FSU-Milieus et Faune Sauvage,
Monsieur le secrétaire général adjoint SNAPE-FO,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur la gestion de la problématique « Grands prédateurs » et je vous en remercie.

Comme vous le rappelez dans votre courrier, j'ai eu l'occasion d'afficher mon soutien aux agents de l'office national de la chasse et de la faune sauvage à l'occasion d'événements qui ont pu conduire à des atteintes à leur intégrité physique ou morale. Ce fut notamment le cas le 25 août dernier à l'occasion de constats de prédation de brebis par l'ours en Ariège.

Qu'il s'agisse des dossiers liés à l'ours ou au loup, je vous confirme que l'ONCFS a toute ma confiance et ses agents tout mon soutien pour l'exercice de leurs missions, dont il est manifeste qu'elles sont assurées dans un contexte particulièrement tendu.

Je constate par ailleurs que le Directeur général de l'établissement veille avec ses collaborateurs à ce que les agents soient accompagnés du mieux possible. Ainsi, suite aux événements survenus en Ariège auxquels vous faites référence et au-delà des messages de soutien, l'administration a fait une revue en CHSCT d'exemples de situations au cours desquelles la sécurité des agents a pu être mise en cause. Sur cette base, des pistes d'amélioration ont été évoquées, en particulier pour ce qui concerne les procédures internes (fiche incident et accidents, modalités de remontées d'information, suites à donner administratives, judiciaires et d'accompagnement), et des travaux ont été lancés, auxquels vous êtes associés.

Monsieur Pascal WANHEM
Secrétaire de branche
SNE-FSU – Milieus et Faune Sauvage

Monsieur Olivier AUGÉ
Secrétaire général Adjoint
SNAPE - FO

Concernant les récents événements dans le Var, le directeur général m'a tenu informé de l'agression subie par des agents à l'occasion d'une opération de contre-braconnage, ainsi que des mesures qui ont été prises en conséquence.

Les échanges avec la préfecture ont permis l'envoi d'un courrier de soutien de la part du préfet aux agents. Je veillerai également à ce qu'il soit régulièrement rappelé aux représentants de la profession agricole qu'il convient de s'assurer que les agents de l'ONCFS soient respectés puisqu'ils agissent au service de l'intérêt général et, selon leurs missions, sous l'autorité du préfet ou du procureur de la République. Je note enfin qu'une plainte a été déposée par les autorités hiérarchiques concernées et je serai attentif aux suites qui y seront données.

Je suis également particulièrement sensible aux propos qui peuvent être tenus sur les réseaux sociaux par des personnes malveillantes à l'égard de l'ONCFS et de ses agents. Sur ce sujet, le directeur général m'a tenu informé de la condamnation récente par la Cour d'appel de Riom le 17 janvier dernier d'un individu coupable d'avoir publié sur une page publique du réseau social Facebook des propos « portant atteinte à l'honneur et à la considération » d'agents de l'ONCFS.

Une phase précontentieuse a également été engagée dans le cadre de l'affaire que vous évoquez et dans laquelle des propos inacceptables ont été tenus. C'est dans le cadre de cette phase précontentieuse qu'un retrait des propos a été demandé, de manière à caractériser l'infraction et à éviter que la plainte soit classée sans suite. Auquel cas en effet, je ne doute pas que ce classement aurait été difficile à accepter pour l'établissement et ses agents.

Face à ces enjeux nouveaux liés aux mises en cause sur les réseaux sociaux, je soutiens l'établissement dans les chantiers qui ont été entrepris et dans son ambition de renouveler ses procédures pour les rendre les plus adaptées et les plus pertinentes.

Je veillerai personnellement à ce que ces efforts trouvent un écho dans la communication des administrations nationales et territoriales.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.



Nicolas HULOT



Nicolas Hulot
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris le 25 janvier 2018

Objet : menaces envers les agents de l'ONCFS

Monsieur le Ministre,

Le 25 août 2017 des agents de l'ONCFS avait été menacées dans le cadre de leurs missions liées à la problématique de l'Ours. A l'époque, le préfet et vous même aviez réagi pour soutenir les agents.

Suite à nos demandes, après la diffusion d'une vidéo de menaces contre les services de l'ONCFS, nous avons été reçus le 9 novembre par votre directeur adjoint de cabinet. Partant de cette situation particulièrement grave, nous avons posé la question de la gestion de la problématique « Grand prédateurs ». En effet, nous considérons qu'il ne s'agissaient pas que d'une question locale mais que l'ensemble de la politique du ministère sur les espèces emblématiques telle que le loup ou l'ours devait être traité de façon à ne pas mettre en danger les personnels.

Nous avons des propositions concrètes et nous souhaitons un investissement au niveau du ministère pour que soit mis en place les mesures qui pourraient permettre aux personnels d'exercer leurs missions « sans avoir la peur au ventre ». Cette situation est la conséquence d'une politique ministérielle et touche plusieurs établissements comme l'ONCFS et des Parcs nationaux. C'est pourquoi nous estimons qu'une réponse doit être apportée au niveau national. Nous avons aussi rappelé la responsabilité pénale, aussi bien des directeurs d'administration que de vous même, si les mesures de prévention du risque primaire n'étaient pas mises en œuvre.

La seule réponse a été le déni avec le traitement a posteriori en cas d'agression. Aujourd'hui, de nouvelles menaces sont exercées contre les agents, notamment sur la problématique du loup. Par exemple, après une attaque de loup, en début d'année, des menaces explicites ont été lancées sur Facebook dans le Var le 1^{er} janvier 2018. Des références explicites au meurtre de deux agents de l'ONCFS il y a 20 ans par un

braconnier ont été mises en lignes (photographie de la stèle commémorative). La réaction de l'ONCFS aurait été de simplement demander aux personnes tenant ces propos de retirer d'internet les propos de menaces. Un dépôt de plainte aurait été un minimum de la part de l'établissement.

Nous constatons que les agents du service public de l'environnement ne disposent pas d'un réel soutien de la part de l'administration ni du gouvernement (préfet, ministre). C'est pourquoi, nous vous demandons de réagir sur ce dernier événement et de mettre en œuvre une véritable politique de prévention pour que les agents ne soient pas les otages de lobby qui rendent responsables les personnels des choix des politiques environnementales qu'ils se contentent d'appliquer.

Veillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Pascal WANHEM



Secrétaire de branche
SNE-FSU - Milieux et Faune Sauvage

Olivier AUGE



Secrétaire général Adjoint
SNAPE-FO